



# ADN FLASH infos

Janvier 2018

Avant notre Assemblée Générale du vendredi 19 janvier à 19h00 à la Maison de Quartier de Rothéneuf (rue Mac-Donald-Stewart, 35400 St Malo), nous vous signalons les quatre points importants de l'actualité récente qui feront l'objet d'actions en 2018 :

- 1) **Venez nombreux participer** à la réunion publique sur les Nielles, organisée par la municipalité, en présence du porteur du projet, le **lundi 15 janvier à 19h30** au :

**THÉÂTRE BOUVET (Saint Servan) 6 PLACE BOUVET À SAINT MALO**

- 2) Une **proposition d'amendement de la loi Littoral** portant « adaptation des territoires littoraux au changement climatique et densification de l'urbanisation dans les espaces littoraux » a été déposée en date du 27/09/2017, par M. le député Gilles LURTON.

Texte consultable sur [www.assemblee-nationale.fr/pion0230](http://www.assemblee-nationale.fr/pion0230)

- 3) Une **dispense d'évaluation environnementale** a été obtenue par le Groupe Raulic Investissement, par arrêté préfectoral du 20 octobre 2017.

Texte consultable sur <https://autourdesnielles.blogspot.fr>

- 4) Une **concertation préalable** lancée par la municipalité sur le projet d'aménagement de l'ancien camping des Nielles est ouverte au public du lundi 15 janvier 2018 au mercredi 28 février inclus pour une durée de 45 jours. Le dossier est consultable (à partir du 16/01)

#### **Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme**

Fort du Naye ,18, Chaussée Éric Tabarly 35400 Saint-Malo.  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Sur le site internet de la ville de Saint-Malo à l'adresse :  
[www.ville-saint-malo.fr](http://www.ville-saint-malo.fr) Menu : Pratique/Projets Urbains

Nous **vous invitons vivement à participer nombreux à la réunion publique du 15 janvier** et à faire part de vos observations et propositions soit au Fort du Naye, soit par internet, soit par courrier adressé à :

M. le Maire, Concertation préalable au projet d'aménagement des Nielles, Hôtel de Ville Place de Chateaubriand, CS 21826, 35418 Saint-Malo Cedex.

Renseignements et contact : [adn35400@gmail.com](mailto:adn35400@gmail.com)



@autourdesnielles



@adn35400



[plus.google.com/u/1/+AutourdesNielles](https://plus.google.com/u/1/+AutourdesNielles)



[autourdesnielles.blogspot.fr](http://autourdesnielles.blogspot.fr)